

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal

Du 16 février 2023 à 19 heures

Date de convocation : 9 février **2023**

Date d'affichage des délibérations : 9 février **2023**

L'an 2023 et le 16 février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de SENNEÇAY sous la présidence de Mme THIBAUT Irène, Maire

Étaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire
M. Denis PAJOT adjoint
Mme Christelle PICARD Conseillère
Mme Nadège PASTOUT Conseillère
M. Philippe TOURATON Conseiller
M. Patrick JACQUET Conseiller
Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère
M. Frédéric PORTE Conseiller

Était absente :

Madame Laure CHAILLOT

Ayant donné procuration :

M. Sylvain BOUCHERAT adjoint à Mme Christelle PICARD
M. Nicolas DESESSART Conseiller à Mme Nadège PASTOUT

Secrétaire de séance

M. Patrick JACQUET est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2023
Rénovation éclairage public Le Bouchet- passage en led
Financement local distribution banque alimentaire de Levet
Devis divers panneaux de signalisation
Reprises ponctuelles d'eaux pluviales et pose de barrières
Choix prestataire pour l'entretien des arbres de la commune
Questions et informations diverses

Suivant l'ordre du jour sans modification :

Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 26/02/2023 est **adopté à l'unanimité**.

Rénovation éclairage public Le Bouchet- passage en led

Madame le Maire présente le devis de rénovation de l'éclairage public au Bouchet. Le plan de financement prévisionnel annonce un coût total de 9 727,82 € HT, avec une prise en charge de 50% du SDE, soit un reste à charge de 4 863,91 € HT pour la commune.

Néanmoins Madame le Maire précise que le coût de rénovation est trop important compte tenu des économies d'énergie attendues après travaux.

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal **vote contre ce devis à l'unanimité**.

Financement local distribution banque alimentaire de Levet

Madame le Maire rappelle que la Commune de Senneçay s'est engagée, lors d'un précédent conseil municipal, à verser une participation pour l'agrandissement du local de la banque alimentaire de Levet.

Le plan de financement présenté par la Commune de Levet a été modifié, compte tenu de l'absence de la commune d'Arçay, mais de la présence de la commune de Soye en Septaine.

La participation de la commune de Senneçay s'élève à 822 €.

Ce plan de financement est **adopté à l'unanimité**.

Devis divers panneaux de signalisation

Madame le Maire présente les offres pour la fourniture de panneaux de signalisation verticale indiquant les directions " Le Bouchet" et "salle polyvalente » ainsi que certaines entrées et sorties de village, route du Clou, pour changer le panneau déjà existant ais très abîmé par les intempéries.

Le devis proposé par la société Signaux Girod pour un montant de 1 249,26€ TTC est **voté à l'unanimité**.

Reprises ponctuelles d'eaux pluviales et pose de barrières

Madame le Maire présente les devis de reprise des ouvrages d'eaux pluviales et des barrières de trottoirs. Le devis proposé par la société ASR TP pour un montant de 4 140€ T TC est **voté à l'unanimité**.

Choix prestataire pour l'entretien des arbres de la commune

Madame le Maire présente deux devis de prestations d'élagage et d'abattage d'arbres sur la commune de Senneçay réparti en 3 tranches:

- Tranche 1 : rue du Clou et rue du Petit Village
- Tranche 2 : entre Senneçay, Le Clou avec abattage de 4 arbres morts

CENTRE HYGIENE ESPACES VERTS	Entreprise DAOUT
8 400 € TTC	10 236,00 € TTC

Le devis de l'entreprise Centre Hygiène Espaces Verts d'un montant de 8 400 € est **voté à la majorité avec 7 voix pour et une voix contre (Patrick Jacquet).**

Questions et informations diverses

Madame le Maire présente ensuite les informations diverses :

Les rencontres mensuelles du mercredi reprendront le 8 mars à la salle polyvalente, de 15H à 18H.

Le panneau « Rue du Petit Village" qui a disparu sera remplacé pour un montant de 136,72 €.

Pour permettre la location du barnum communal, des tendeurs ont été achetés.

Les toilettes de la classe élémentaire de l'école sont en travaux pour la mise aux normes de l'accessibilité PMR. Ces travaux sont faits à l'initiative de la Communauté de communes le Dunois.

L'écoulement des toilettes neuves de la classe maternelle se bouchent très régulièrement. L'architecte responsable des travaux réalisés a été sollicité pour résoudre le problème.

Les appareils de chauffage et climatisation de l'accueil périscolaire ne sont pas fonctionnels. Le réglage des rideaux solaires est également nécessaire.

La commune bénéficie du " bouclier tarifaire énergie" pour 2023.

Le Fonds Vert pour "accélérer la transition écologique du territoire" aide à la rénovation énergétique des bâtiments, de l'éclairage public, de l'ingénierie en donnant la priorité aux petites communes. Mme le Maire est favorable à la présentation d'un dossier.

Des chiens sont installés sur le terrain privé derrière l'ancien château d'eau.

Suite au récent recensement, la commune compte 443 habitants, soit une perte de 25 habitants depuis le dernier recensement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance madame le Maire lève la séance à 20h40.

Le Maire
THIBAULT Irène

Le secrétaire de séance
Patrick JACQUET